



COLLÈGE
DE FRANCE
1530

CHAIRE ÉTAT SOCIAL ET MONDIALISATION : ANALYSE JURIDIQUE DES SOLIDARITÉS

Année académique 2012-2013

M. Alain SUPIOT, Professeur

Leçon inaugurale le jeudi 29 novembre 2012, à 18 heures
Amphithéâtre Marguerite de Navarre

Cours

Du gouvernement par les lois à la gouvernance par les nombres

les jeudis à 14h30, **du 31 janvier au 25 avril 2013**
(Excepté le 11 avril 2013)

Derrière le glissement sémantique du « gouvernement » à la « gouvernance », c'est une nouvelle façon de diriger les hommes que donne à voir l'analyse juridique. La raison du pouvoir n'est plus recherchée dans une instance souveraine transcendant la société, mais dans des normes témoignant de son bon fonctionnement. Il y a là une tentative de synthèse des deux figures de la Norme qui s'opposent en Occident depuis l'essor de la science moderne. D'un côté la norme juridique, qui tire sa force d'une foi partagée dans un devoir-être ; et de l'autre la norme technique, qui tire sa force de la connaissance scientifique des choses.

Prospèrent sur ces bases de nouvelles manières de faire marcher les hommes avec des Textes, de nouvelles techniques juridiques qui visent la réalisation efficace d'objectifs mesurables plutôt que l'obéissance à des lois justes. Cette première année de cours permettra de broser un panorama de ces transformations dans diverses branches du droit.

CHANGEMENT
DE DATES

Séminaire
sous forme
d'un colloque

Les avatars de la solidarité

les 5 et 6 juin 2013

Le séminaire aura pour objet de revisiter l'idée de solidarité, dans ses différentes dimensions historiques, linguistiques et institutionnelles. Il conjuguera à cette fin trois points de vue différents. Tout d'abord un point de vue historique, permettant de retracer le cheminement de l'idée de solidarité, tant sur son versant juridique que sociologique et biologique. Ensuite un point de vue philologique, qui permettra d'interroger la traductibilité de ce concept d'origine occidentale dans d'autres systèmes de pensée. Et enfin le point de vue juridique contemporain, propre à éclairer la mise en œuvre de l'idée de solidarité dans le droit positif des pays relevant de ces différents systèmes.